

QU'EST-CE QUE LE LABEL ?

Une reconnaissance de l'engagement de l'école dans l'EPS, dans le sport scolaire et dans l'éducation aux valeurs de citoyenneté, aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

Objectifs de la labellisation :

- Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive de tous les jeunes et notamment les jeunes en situation de handicap. Le label permet leur valorisation.
- Dynamiser le projet d'école en intégrant l'éducation aux valeurs de la République et aux principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. Par ailleurs, cette labellisation peut s'inscrire dans la mise en œuvre du parcours d'éducation à la santé, du parcours citoyen, du parcours avenir, ou encore des organisations pédagogiques pluridisciplinaires et des cycles 3 (CM1, CM2, 6ème) sur le bassin de collège-écoles. Des activités artistiques et culturelles peuvent également être envisagées en complément et en cohérence avec les activités sportives retenues.

QUELS ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE ?

- Un engagement limité à 3 années
- Un préalable : enseigner l'EPS en respectant les horaires officiels fixés par les programmes
- Avoir une association sportive (USEP) dans l'école ou s'engager à la créer.
- Être ouvert au développement de liens, de passerelles entre l'école, l'association USEP d'école et le monde sportif (clubs locaux, UNSS du collège de secteur)
- Participation à 3 temps forts : Journée Nationale du Sport Scolaire (septembre) la semaine Olympique et Paralympique (début février), la journée de l'Olympisme (23 juin)

QUELS APPORTS DE L'USEP ?

- Aide à la constitution du dossier, allègement de la tâche administrative (- de 30 minutes suffisent !)
- Ressources pédagogiques : L'USEP 01 vous permet d'accéder à un espace dédié aux écoles Génération 2024 (propositions d'actions, d'animations, de séquences pédagogiques pour les temps forts)
- Formations dédiées

POUR SE LANCER :

1. Je remplis le dossier de demande de labellisation (à renvoyer ensuite)
2. J'accède à l'espace Tribu intitulé « Réseau01-Génération 2024 » dans lequel je trouverai des ressources et des outils proposés par le comité USEP01 (cet espace est accessible par le portail Arena, rubrique « Formation et Ressources »)

Lien Eduscol : <https://eduscol.education.fr/pid37999/generation-2024.html>